



Ligue Occitanie Rugby

REGLEMENT SPORTIF

COMPETITIONS JEUNES MASCULINES

CHAMPIONNAT REGIONAL

U16 et U19

SAISON 2021/2022

Adopté à l'Assemblée Générale de VALRAS du 11 septembre 2021

+++++



Ligue Occitanie Rugby

Préambule

La LIGUE OCCITANIE DE RUGBY (L.O.R.) est chargée de l'organisation et de la gestion des compétitions régionales de ligue (Régional 1,2 et 3) en U16 et U19.

La L.O.R. organise une Coupe des Sélections Départementales concernant les joueurs évoluant dans les équipes en Compétition Régionale Ligue, dans les catégories U16 et U19.

Le présent règlement a pour objet de fixer le cadre réglementaire relatif à la gestion de la pratique du rugby et de définir les conditions d'organisation et de participation des clubs aux Compétitions Régionales « jeunes » gérées par la Ligue Occitanie de Rugby.

Il est établi dans le cadre des Règlements Généraux de la Fédération Française de Rugby 2021-2022, d'une part et du Règlement « LIGUE OCCITANIE » d'autre part.

Le Comité Directeur ou le Bureau de la L.O.R. pourront prendre toutes décisions qu'ils jugeront conforme à l'intérêt général du rugby sur toutes les dispositions sportives qui seront soumises à son examen et qui ne se trouveraient pas expressément prévues au présent règlement.

En sa qualité de gestionnaire des différentes compétitions « jeunes », la L.O.R. instruit les dossiers relevant de l'appel, de la discipline, des règlements et du domaine sportif.

Les dispositions des Titres I à V des Règlements Généraux de la F.F.R sont applicables aux compétitions L.O.R.

Toute décision ou toute modification du présent Règlement qui est publiée devient exécutoire du fait même de cette publication, et est dès lors opposable aux associations et aux membres de la F.F.R., qui ne sauraient se prévaloir de l'ignorance d'une telle information.

Les décisions prises par le Bureau et le Comité Directeur de la L.O.R. peuvent prendre la forme d'avis hebdomadaires. Cette publication est réalisée par voie électronique, via le site Internet de la Fédération www.ffr.fr et/ou via la messagerie électronique officielle des clubs ([code club@FFR.FR](mailto:code_club@FFR.FR)).

De manière générale, toute communication de la L.O.R. via cette messagerie électronique est opposable à son (ses) destinataire(s).

Les décisions publiées par voie électronique entrent en vigueur à la date fixée par l'instance décisionnaire ou, à défaut, le lendemain de leur publication.

Pour chacune des catégories, les dispositions particulières applicables à chaque compétition sont spécifiées dans les annexes **1 à 6**.

+++++



Ligue Occitanie Rugby

Article 1 : Conditions d'accès aux Compétitions Régionales

1-1 : Conditions générales

La participation des associations aux compétitions territoriales ou fédérales est liée au respect des dispositions des articles 350 et 351 des Règlements Généraux de la F.F.R. (saison 2021/2022).

La commission de contrôle des obligations veillera à la bonne application de ses dispositions et établira les comptes rendus utiles à la prise éventuelle, de décisions.

1-2 - Qualifications spécifiques et limitatives

1-2-1 Qualification limitative :

Pour être autorisé à participer à une rencontre des phases qualificatives et finales des compétitions régionales masculines U16 et U19 organisées par la L.O.R., un joueur ne doit pas avoir participé à plus de 15 matchs en poule de 16, plus de 14 en poule de 15...plus de 7 en poule de 8, plus de 6 matchs en poule de 7...etc., **d'une équipe de niveau supérieur.**

Pour l'application de cette limitation, la participation à une rencontre est définie comme l'entrée effective sur le terrain du joueur concerné, que ce soit en qualité de titulaire, de remplaçant temporaire ou de remplaçant définitif.

La hiérarchie sportive des compétitions : article 315 des Règlements Généraux de la FFR.

| ARTICLE 315 – HIERARCHIE SPORTIVE DES COMPETITIONS (RUGBY A XV/A X) | | | |
|--|--|--|--|
| • Compétitions masculines | | | |
| 1. Compétitions « Seniors » | 2. Compétitions « Espoirs » | 3. Compétitions « Moins de 19 ans » | 4. Compétitions « Moins de 16 ans » |
| 1.1. 1ère Division Pro. | 2.1. Reichel-Espoirs | 3.1. Elite Crabos | 4.1. Elite Alamercery/Elite Gaudermen |
| 1.2. 2ème Division Pro. | 2.2. Espoirs-Nat ònaux | 3.2. Nat ònal U18 | 4.2. Nat ònal U16 |
| 1.3. 1ère Division Fédérale | 2.3. Espoirs Fédéraux 1 | 3.3. Niveau régional : | 4.3. Niveau régional : |
| 1.4. 2ème Division Fédérale | | 3.3.1. Régional 1 | 4.3.1. Régional 1 |
| 1.5. 3ème Division Fédérale | | 3.3.2. Régional 2 | 4.3.2. Régional 2 |
| | | 3.3.3. Régional 3 (jeu à X) | 4.3.3. Régional 3 (jeu à X) |
| 1.6. Divisions Ligue Rég : 1.6.1. Honneur 1.6.2. Promot òn Honneur 1.6.3. 1ère série 1.6.4 2ème série Etc | | | |



Ligue Occitanie Rugby

1-2-2 Compétition U19 :

Pour les compétitions Régionales U19 le nombre de joueurs **nés en 2003** figurant sur la feuille de match **sera limité à 8 en compétition à XV et 5 en compétition à X.**

1-2-3 Rassemblements d'Associations - cas d'une association participant à un rassemblement et ayant engagé par ailleurs des équipes évoluant dans les compétitions Reichel-Espoirs, Elite Crabos, Elite Alamercery et Elite Gaudermen :

Ce rassemblement ne pourra inscrire, sur une feuille de match de toutes les rencontres organisées par la Ligue OCCITANIE, dans les catégories d'âge U16 et U19 :

- a) **Compétitions à XV : plus de 5 joueurs de ladite association** (licenciés ou joueurs autorisés à pratiquer dans l'association en structure d'accueil).
- b) **Compétitions à X : aucun joueur de ladite association** (licenciés ou joueurs autorisés à pratiquer dans l'association en structure d'accueil).

Ces règles doivent être appliquées sous peine de sanctions.

1.3 : Conditions particulières

1.3.1 : Organisation

- U19 : *Championnat Régional 1 - annexe 1*
- U16 : *Championnat Régional 1 - annexe 2*
- U19 : *Championnat Régional 2 - annexe 3*
- U16 : *Championnat Régional 2 - annexe 4*
- U16 : *Championnat Régional 3 – annexe 5*
- U16 : *Championnat Régional 3 – annexe 6*
- *calendrier général officiel – annexe 7*



Ligue Occitanie Rugby

1.4 : Le calcul des points

1.4.1 – Points « terrain » - Pour toutes les compétitions « Jeunes ».

a) Il est attribué à chaque équipe, à l'issue d'un match, le nombre de points suivants, dits points « terrain » :

- **4 points** pour match gagné ;
- **2 points** pour match nul ;
- **0 point** pour match perdu ;
- **0 point** à l'équipe qui s'est présentée avec l'effectif requis dans sa catégorie mais qui, au cours de la rencontre, s'est trouvée en effectif insuffisant; dans ce cas, 5 points au bénéfice de l'équipe adverse.
- **0 point** à l'équipe qui s'est présentée avec un effectif incomplet ; dans ce cas, 5 points au bénéfice de l'équipe non fautive.
- **moins 2 points** à l'équipe ayant match perdu par disqualification ou par forfait ; dans ces cas, 5 points au bénéfice de l'équipe non responsable du match perdu.

b) En outre, il sera accordé, selon les principes ci-dessous, des points «terrain» supplémentaires dits «points bonus» :

- **1 point bonus** à l'équipe ayant marqué au moins 3 essais de plus que son adversaire;
- **1 point bonus** à l'équipe ayant perdu par un écart inférieur ou égal à 7 points.

Les points de «bonus» attribués selon les principes ci-dessus s'ajoutent aux points «terrain» obtenus par l'équipe concernée.

Nota : dans l'éventualité où le déroulement de la compétition amène la commission des épreuves de Ligue Occitanie de Rugby à procéder à des péréquations, elles seront appliquées selon les dispositions de l'article 341-3 des Règlements Généraux de la F.F.R. (saison 2021/2022).

1.4.2 – Valorisation des clubs vertueux

Afin de récompenser les équipes respectueuses des règles du jeu et de la discipline, chaque équipe engagée recevra, en fin de phase qualificative, un bonus de points de classement si elle se montre vertueuse, le moins de semaines de suspension possible (NSS), y compris les mesures sportives automatiques (MSA).

Ces points seront attribués après le calcul des éventuelles péréquations.



Ligue Occitanie Rugby

BAREME : Bonus de 5 points si aucune suspension subie
Pour 1, 2 ou 3 semaines de suspension = bonus 4 points
Pour 4, 5 ou 6 semaines de suspension = bonus 3 points
Pour 7, 8 ou 9 semaines de suspension = bonus 2 points
Pour 10, 11 ou 12 semaines de suspension = bonus 1 point
Au-delà de 12 semaines de suspension = AUCUN BONUS

1.5 : Principe de classement à l'issue d'une phase (rappel) :

Un classement général est établi entre toutes les poules en application des dispositions prévues à l'article 340.1 des Règlements Généraux et suivant le principe suivant :

Classement des 1ers de poule entre eux ;
Classement des 2èmes de poule entre eux ;
Classement des 3èmes de poule entre eux ;
Et ainsi de suite....

1.6 : Cas d'égalité des clubs à l'issue de la phase préliminaire

En cas d'égalité des clubs à l'issue des différentes phases, les dispositions de l'article 343 des Règlements Généraux sont appliquées.

Article 2 : calendrier officiel (annexe 7)

2.1 : horaires des rencontres : toutes les rencontres se jouent le samedi (possibilité de jouer sur un autre jour de la semaine si accord des équipes).

- 14 H 00 et 15 H 30 si deux rencontres jumelées

- 15 H si une seule rencontre.

2.2 : Modifications au calendrier officiel

Les possibilités de modifications de rencontres prévues au calendrier officiel sont celles reprises à l'article 312 des Règlements Généraux.

Demandes de modifications de rencontres dématérialisés : elles seront effectuées par les clubs et soumises pour validation à la Ligue directement sur Oval-e, sans passer par des formulaires papiers.



Ligue Occitanie Rugby

Article 3 : Matches reportés

Les conditions de report d'une rencontre prévue au calendrier officiel sont celles reprises à l'article 313 des Règlements Généraux.

3.1 : Cas réglementaires

Les reports réglementaires sont ceux strictement énoncés à l'article 313 des Règlements Généraux et en particulier dans le cas d'une rencontre reportée de la phase «Aller».

Rappel important : les reports réglementaires seront obligatoirement reportés sur les journées «repli» figurant au calendrier

3.2 : Cas non réglementaires

En dehors des cas réglementaires ci-dessus, toute autre demande de report entre dans la catégorie des **REPORTS NON RÉGLEMENTAIRES**.

Pour cette dernière catégorie, les clubs demandeurs devront utiliser la procédure dématérialisée de demande de modification de rencontre.

La commission des épreuves de la LOR examine la demande présentée par les deux clubs et décide, si accord du report, de la date de report selon les dispositions prévues aux Règlements Généraux.

Deux cas peuvent alors se présenter :

- **Cas n° 1** : La nouvelle date fixée par la Commission des Epreuves pour ce report non réglementaire, reste libre et la rencontre reportée peut se dérouler normalement.
Dans ce cas, le résultat de la rencontre est homologué au même titre qu'une rencontre reportée pour un motif réglementaire.

- **Cas n° 2** : La nouvelle date fixée par la Commission des Epreuves pour ce report non réglementaire, est utilisée postérieurement pour un report réglementaire découlant de l'application des dispositions de l'article 313 des Règlements Généraux de la F.F.R.

Dans ce cas cette rencontre, reportée pour un motif non réglementaire et qui ne peut se jouer, fera l'objet d'une péréquation selon les dispositions de l'article 341-2 des Règlements Généraux.



Ligue Occitanie Rugby

RAPPEL : l'indication «REPLI» sur le calendrier des compétitions signifie que cette date disponible est réservée par la commission des épreuves pour permettre de programmer une ou des rencontre(s) reporté(es) réglementairement qui n'auraient pu se disputer à la date initialement prévue.

Il ne s'agit, en aucun cas, d'une date «repos» laissée à la disposition des clubs.

Tout club qui refuserait de disputer une rencontre placée sur une date de repli, pour un motif non réglementaire, sera considéré comme «Forfait» pour cette rencontre.

3. 3 : matchs avancés. :

Les clubs demandeurs devront utiliser la procédure dématérialisée de demande de modification de rencontre.

La commission des épreuves de la LOR examine la demande présentée par les deux clubs et décide de la nouvelle date.

Si la rencontre ne peut se dérouler à la date avancée pour des raisons réglementaires (voir 3-1) elle sera automatiquement reprogrammée à la date initiale.

Article 4 : Ethique et fair-play

L'éthique, le respect et le fair-play dans les catégories «jeunes» U16 et U19 sont au cœur des préoccupations de la Ligue Occitanie de Rugby.

En partenariat avec la Mutualité Française et le Groupe La Dépêche il est créé un Challenge «LADY GENTLEMEN RUGBY» portant sur le fair-play» dans les catégories U16 et U19.

Le règlement, les dotations, la communication feront l'objet d'un règlement spécifique «Challenge LADY GENTLEMEN RUGBY».

Article 5 : dispositions financières spécifiques des compétitions jeunes : Cf Règlement financier L.O.R.

Article 6 : permanences

Rappel : Une permanence est assurée par un membre de la Commission des Compétitions «jeunes» le samedi matin des journées de championnat, afin de pallier aux problèmes d'organisation matérielle des rencontres.

Contact téléphonique : 06.10.40.21.57 du vendredi 17 heures au samedi 12 heures.



Ligue Occitanie Rugby

Situation intervenant entre le vendredi 17 heures et le samedi 12 heures

- Un club :**
- déclarant forfait après le vendredi 17 heures;
 - dans l'impossibilité de se déplacer;
 - dans l'impossibilité d'assurer l'organisation de la rencontre;

Doit IMMEDIATEMENT:

1 - Informer par courriel la commission des compétitions «jeunes» jeunes@occitanie-ffr.fr

Avec copie à : - l'adversaire (et/ou ou par tout autre moyen à sa disposition).

- aux officiels de match **dont les coordonnées figurent sur OVALE du club « votre prochaine journée».**

2 - Prévenir la permanence de la commission des arbitres.

Situation intervenant après le samedi 12 heures

Les problèmes d'ordre réglementaires, ou autres, devront être réglés par les officiels désignés sur la rencontre. Les officiels (dont les coordonnées figurent sur OVALE du club - votre prochaine journée) pourront être utilement consultés.

Toute décision de report de rencontre est de la compétence de l'arbitre désigné sur la rencontre concernée.

La Commission des Règlements pourra statuer sur tous les incidents résultant du non respect de ces dispositions prévues au présent article.

+++++



Ligue Occitanie Rugby

ANNEXE 1

U19 - CHAMPIONNAT REGIONAL 1

Organisation compétition :

- gestion LIGUE décernant le titre de Champion Régional 1

Règles du jeu = catégorie C

Joueurs nés en 2003*** – 2004 et 2005

****SPECIFICITE OCCITANIE : nombre de joueurs nés en 2003 figurant sur la feuille de match limité à 8.**

A - Phase qualificative

EQUIPES PARTICIPANTES

Le niveau 1 de la LIGUE est constitué des 43 équipes qui se sont portées candidates.

ORGANISATION PHASE QUALIFICATIVE

Les équipes seront réparties en 6 poules géographiques, rencontres en aller et retour.

- début de la phase qualificative : **2 octobre 2021** - fin de la phase qualificative : **9 avril 2022**

A l'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à fin dans un classement inter-poules, en application notamment des articles 340-1 et 343-2 des règlements généraux de la FFR.

B - Phase finale

Le classement établi permettra de déterminer :

- les 24 équipes qui participeront aux phases finales pour l'attribution du titre de Champion Régional 1 Occitanie U19.

. Les 8 équipes classées 1 à 8 (soit les premiers de poule et les 2 meilleurs seconds) sont directement qualifiées pour les 8èmes de finale

. Les 16 équipes classées 9 à 24 (les 4 moins bons seconds + les 3èmes et 4èmes) participeront à un barrage qualificatif pour les 8èmes de finale.

- les autres équipes qui participeront aux phases finales de la « Coupe Occitanie Régional 1 U19 ».



Ligue Occitanie Rugby

Ces rencontres se dérouleront :

- sur le terrain du club le mieux classé, **en oppositions géographiques**, jusqu'au stade des ½ finales
- sur terrain neutre pour les ½ finales et finale.
- début des phases finales le 7 mai 2022 - finale le 11 juin 2022

CALENDRIER

| DATES | CHAMPIONNAT REGIONAL 1 | COUPE REGIONAL 1 (Pour mémoire) |
|--------------|---|---|
| 7 mai 2022 | BARRAGES (16 clubs classés 9 à 24) | Sera déterminé en fonction des engagements des clubs |
| 14 mai 2022 | 1/8ème de finale Clubs classés 1 à 8 + 8 vainqueurs des barrages | |
| 21 mai 2022 | 1/4 de Finale | |
| 04 juin 2022 | 1/2 finale | 1/2 finale |
| 11 juin 2022 | FINALE | FINALE |

Coupe d'Occitanie U19 Régional 1 : Une Coupe d'Occitanie réservée aux équipes non retenues pour le Championnat Régional sera organisée en fin de saison sur **engagement volontaire des clubs**. Les dossiers d'inscription seront envoyés aux clubs avant la dernière journée de la phase qualificative. Le calendrier sera établi en fonction du nombre d'équipes candidates.

SAISON 2022/2023

La compétition U19 LIGUE 1 sera constituée :

Des équipes issues des brassages NATIONAUX/LIGUE et des équipes se désistant de la compétition NATIONAL U18.

Des équipes qui se seront portées candidates.

Le Règlement FFR impose que le nombre total d'équipes évoluant en régional 1 ne dépasse pas 40 % des équipes engagées, les autres étant réparties en régional 2 ou 3. Si ce pourcentage est dépassé, ne seront retenues que les équipes candidates les mieux classées (voir article 1-5 du présent règlement) de la saison 2021/2022.

Les équipes candidates aux barrages NATIONAUX/LIGUE seront retenues en fonction du classement obtenu sur la saison 2021/2022.

+++++



Ligue Occitanie Rugby

ANNEXE 2

U16 - CHAMPIONNAT REGIONAL 1

Organisation compétition :

- gestion LIGUE décernant le titre de Champion Régional 1

Règles du jeu = catégorie C

Joueurs nés en 2006 et 2007

A - Phase qualificative

EQUIPES PARTICIPANTES

Le niveau 1 de la LIGUE est constitué des 28 équipes qui se sont portées candidates.

ORGANISATION PHASE QUALIFICATIVE

Les équipes seront réparties en 4 poules géographiques, rencontres en aller et retour.

- début de la phase qualificative : **2 octobre 2021** - fin de la phase qualificative : **9 avril 2022**

A l'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à fin dans un classement inter-poules, en application notamment des articles 340-1 et 343-2 des règlements généraux de la FFR.

B - Phase finale

Le classement établi permettra de déterminer :

- les 24 équipes qui participeront aux phases finales pour l'attribution du titre de Champion Régional 1 Occitanie U16.

. Les 8 équipes classées 1 à 8 (soit les deux premiers de poule) sont directement qualifiées pour les 8èmes de finale

. Les 16 équipes classées 9 à 24 (soit les équipes classées 3èmes, 4èmes, 5èmes et 6èmes) participeront à un barrage qualificatif pour les 8èmes de finale.

- les autres équipes qui participeront aux phases finales de la « Coupe Occitanie Régional 1 U16 ».



Ligue Occitanie Rugby

Ces rencontres se dérouleront :

- sur le terrain du club le mieux classé, **en oppositions géographiques**, jusqu'au stade des ½ finales
- sur terrain neutre pour les ½ finales et finale.
- début des phases finales le 7 mai 2022 - finale le 11 juin 2022

CALENDRIER

| DATES | CHAMPIONNAT REGIONAL 1 | COUPE REGIONAL 1 (Pour mémoire) |
|--------------|---|--|
| 7 mai 2022 | BARRAGES (16 clubs classés 9 à 24) | Sera déterminé en fonction des engagements des clubs (battus des BARRAGES + non qualifiés en championnat) |
| 14 mai 2022 | 1/8ème de finale Clubs classés 1 à 8 + 8 vainqueurs des barrages | |
| 21 mai 2022 | 1/4 de Finale | |
| 04 juin 2022 | 1/2 finale | 1/2 finale |
| 11 juin 2022 | FINALE | FINALE |

Coupe d'Occitanie U16 Régional 1 : Une Coupe d'Occitanie réservée aux équipes non retenues pour le Championnat Régional sera organisée en fin de saison **sur engagement volontaire des clubs**. Les dossiers d'inscription seront envoyés aux clubs avant la dernière journée de la phase qualificative. Le calendrier sera établi en fonction du nombre d'équipes candidates.

SAISON 2022/2023

La compétition U16 LIGUE 1 sera constituée :

Des équipes issues des brassages NATIONAUX/LIGUE et des équipes se désistant de la compétition NATIONAL U16.
Des équipes qui se seront portées candidates.

Le Règlement FFR impose que le nombre total d'équipes évoluant en régional 1 ne dépasse pas 40 % des équipes engagées, les autres étant réparties en régional 2 ou 3. Si ce pourcentage est dépassé, ne seront retenues que les équipes candidates les mieux classées (voir article 1-5 du présent règlement) de la saison 2021/2022.

Les équipes candidates aux barrages NATIONAUX/LIGUE seront retenues en fonction du classement obtenu sur la saison 2021/2022.

+++++



Ligue Occitanie Rugby

ANNEXE 3

U19 - CHAMPIONNAT REGIONAL 2

Organisation compétition :

- gestion LIGUE décernant le titre de Champion Régional 2

Règles du jeu = catégorie C

Joueurs nés en 2003*** – 2004 et 2005

****SPECIFICITE OCCITANIE : nombre de joueurs nés en 2003 figurant sur la feuille de match limité à 8.**

A - Phase qualificative

EQUIPES PARTICIPANTES

Le niveau 2 de la LIGUE est constitué des 64 équipes qui se sont portées candidates.

ORGANISATION PHASE QUALIFICATIVE

Les équipes seront réparties en 9 poules géographiques, rencontres en aller et retour.

- début de la phase qualificative : **2 octobre 2021** - fin de la phase qualificative : **9 avril 2022**

A l'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à fin dans un classement inter-poules, en application notamment des articles 340-1 et 343-2 des règlements généraux de la FFR.

B - Phase finale

Le classement établi permettra de déterminer :

- les 32 équipes qui participeront aux phases finales pour l'attribution du titre de Champion Régional 2 Occitanie U19.

- les autres équipes qui participeront aux phases finales de la « Coupe Occitanie Régional 2 U19 ».



Ligue Occitanie Rugby

Ces rencontres se dérouleront :

- sur le terrain du club le mieux classé, **en oppositions géographiques**, jusqu'au stade des ½ finales
- sur terrain neutre pour les ½ finales et finale.
 - début des phases finales le 7 mai 2022
 - finale le 11 juin 2022

CALENDRIER

| DATES | CHAMPIONNAT REGIONAL 2 | COUPE REGIONAL 2 (Pour mémoire) |
|--------------|------------------------|---|
| 7 mai 2022 | 16ème de finale | A déterminer en fonction des engagements des clubs |
| 14 mai 2022 | 1/8ème de finale | |
| 21 mai 2022 | 1/4 de Finale | |
| 04 juin 2022 | 1/2 finale | 1/2 finale |
| 11 juin 2022 | FINALE | FINALE |

Coupe d'Occitanie U19 Régional 2 : Une Coupe d'Occitanie réservée aux équipes non retenues pour le Championnat Régional sera organisée en fin de saison **sur engagement volontaire des clubs**. Les dossiers d'inscription seront envoyés aux clubs avant la dernière journée de la phase qualificative. Le calendrier sera établi en fonction du nombre d'équipes candidates.

SAISON 2022/2023

La compétition U19 LIGUE 2 sera constituée :

A) des équipes qui se seront portées candidates.

B) des équipes non retenues en Régional 1 en fonction du Règlement FFR qui impose que le nombre total d'équipes évoluant en régional 1 ne dépasse pas 40 % des équipes engagées.

+++++



Ligue Occitanie Rugby

ANNEXE 4

U16 - CHAMPIONNAT REGIONAL 2

Organisation compétition :

- gestion LIGUE décernant le titre de Champion Régional 2

Règles du jeu = catégorie C

Joueurs nés en 2006 et 2007

A - Phase qualificative

EQUIPES PARTICIPANTES

Le niveau 2 de la LIGUE est constitué des 60 équipes qui se sont portées candidates.

ORGANISATION PHASE QUALIFICATIVE

Les équipes seront réparties en 8 poules géographiques, rencontres en aller et retour.

- début de la phase qualificative : **2 octobre 2021** - fin de la phase qualificative : **9 avril 2022**

A l'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à fin dans un classement inter-poules, en application notamment des articles 340-1 et 343-2 des règlements généraux de la FFR.

B - Phase finale

Le classement établi permettra de déterminer :

- les 32 équipes qui participeront aux phases finales pour l'attribution du titre de Champion Régional 2 Occitanie U16.

- les autres équipes qui participeront aux phases finales de la « Coupe Occitanie Régional 2 U16 ».



Ligue Occitanie Rugby

Ces rencontres se dérouleront :

- sur le terrain du club le mieux classé, **en oppositions géographiques**, jusqu'au stade des ½ finales
- sur terrain neutre pour les ½ finales et finale.
 - début des phases finales le 7 mai 2022
 - finale le 11 juin 2022

CALENDRIER

| DATES | CHAMPIONNAT REGIONAL 2 | COUPE REGIONAL 2 (Pour mémoire) |
|--------------|------------------------|--|
| 7 mai 2022 | 16ème de finale | A déterminer en fonction des engagements des clubs (|
| 14 mai 2022 | 1/8ème de finale | |
| 21 mai 2022 | 1/4 de Finale | |
| 04 juin 2022 | 1/2 finale | 1/2 finale |
| 11 juin 2022 | FINALE | FINALE |

Coupe d'Occitanie U16 Régional 2 : Une Coupe d'Occitanie réservée aux équipes non retenues pour le Championnat Régional sera organisée en fin de saison **sur engagement volontaire des clubs**. Les dossiers d'inscription seront envoyés aux clubs avant la dernière journée de la phase qualificative. Le calendrier sera établi en fonction du nombre d'équipes candidates.

SAISON 2022/2023

La compétition U16 LIGUE 2 sera constituée :

A) des équipes qui se seront portées candidates.

B) des équipes non retenues en Régional 1 en application du Règlement FFR qui impose que le nombre total d'équipes évoluant en régional 1 ne dépasse pas 40 % des équipes engagées.

+++++



Ligue Occitanie Rugby

ANNEXE 5

U16 - CHAMPIONNAT REGIONAL 3

Organisation compétition :

- gestion LIGUE décernant le titre de Champion Régional 3

Règles du jeu = catégorie D

Joueurs nés en 2006 et 2007

A - Phase qualificative

EQUIPES PARTICIPANTES : le niveau 3 de la LIGUE est constitué des 15 équipes qui se sont portées candidates.

ORGANISATION PHASE QUALIFICATIVE : les équipes seront réparties en 2 poules géographiques, rencontres en aller et retour.

- début de la phase qualificative : **16 octobre 2021** - fin de la phase qualificative : **14 mai 2022**

A l'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à fin dans un classement inter-poules, en application notamment des articles 340-1 et 343-2 des règlements généraux de la FFR.

B - Phase finale

Le classement établi permettra de déterminer les 8 équipes qui participeront aux phases finales pour l'attribution du titre de Champion Régional 3 Occitanie U16, soit les 4 premiers de chaque poule.

Ces rencontres se dérouleront :

- sur le terrain du club le mieux classé, **en oppositions géographiques**, pour les ¼ de finale.
- sur terrain neutre pour les ½ finales et finale.

- début des phases finales le 28 mai 2022 - finale le 11 juin 2022

CALENDRIER

| DATES | CHAMPIONNAT REGIONAL 3 |
|--------------|-------------------------------|
| 28 mai 2022 | 1/4 de Finale |
| 04 juin 2022 | 1/2 finale |
| 11 juin 2022 | FINALE |

+++++



Ligue Occitanie Rugby

ANNEXE 6

U19 - CHAMPIONNAT REGIONAL 3

Organisation compétition :

- gestion LIGUE décernant le titre de Champion Régional 3

Règles du jeu = catégorie D

Joueurs nés en 2003*** – 2004 et 2005

****SPECIFICITE OCCITANIE : nombre de joueurs nés en 2003 figurant sur la feuille de match limité à 5.**

A - Phase qualificative

EQUIPES PARTICIPANTES : le niveau 3 de la LIGUE est constitué des 11 équipes qui se sont portées candidates.

ORGANISATION PHASE QUALIFICATIVE : les équipes seront réparties en 2 poules géographiques, rencontres en aller et retour.

- début de la phase qualificative : **16 octobre 2021** - fin de la phase qualificative : **14 mai 2022**

A l'issue de la phase qualificative, les équipes seront classées de 1 à fin dans un classement inter-poules, en application notamment des articles 340-1 et 343-2 des règlements généraux de la FFR.

B - Phase finale

Le classement établi permettra de déterminer les 8 équipes qui participeront aux phases finales pour l'attribution du titre de Champion Régional 3 Occitanie U19, soit les 4 premiers de chaque poule.

Ces rencontres se dérouleront :

- sur le terrain du club le mieux classé, **en oppositions géographiques**, pour les ¼ de finale.
- sur terrain neutre pour les ½ finales et finale.

- début des phases finales le 28 mai 2022 - finale le 11 juin 2022

CALENDRIER

| DATES | CHAMPIONNAT REGIONAL 3 |
|--------------|-------------------------------|
| 28 mai 2022 | 1/4 de Finale |
| 04 juin 2022 | 1/2 finale |
| 11 juin 2022 | FINALE |

+++++



Ligue Occitanie Rugby

ANNEXE 7

CALENDRIER GENERAL - M16/M19 - SAISON 2021/2022

| <i>Dates</i> | <i>U16 et U19 à XV</i> | <i>LIGUE 3 à X</i> | <i>Observations</i> |
|--------------|-------------------------------|--------------------|---------------------------------|
| 2 oct 21 | A1 | | |
| 9 oct 21 | A2 | | |
| 16 oct 21 | A3 | A1 | |
| 23 oct 21 | REPLI | REPLI | Vacances scolaires - TOUSSAINT |
| 30 oct 21 | REPOS | REPOS | |
| 6 nov 21 | A4 | A2 | |
| 13 nov 21 | A5 | REPLI | |
| 20 nov 21 | REPLI | A3 | |
| 27 nov 21 | A6 | REPLI | |
| 4 déc 21 | A7 | A4 | |
| 11 déc 21 | R1 | A5 | |
| 18 déc 21 | REPLI | REPLI | Vacances scolaires NOEL |
| 25 déc 21 | TREVE | TREVE | |
| 1 janv 22 | TREVE | TREVE | |
| 8 janv 22 | REPLI | REPLI | |
| 15 janv 22 | R2 | A6 | |
| 22 janv 22 | R3 | REPLI | |
| 29 janv 22 | REPLI | A7 | |
| 5 févr 22 | R4 | REPLI | |
| 12 févr 22 | R5 | R1 | |
| 19 févr 22 | REPLI | REPLI | Vacances scolaires - HIVER |
| 26 févr 22 | REPOS | REPOS | Ecosse France à 15 H 15 |
| 5 mars 22 | Réservé Sélections | R2 | |
| 12 mars 22 | Réservé Sélections | R3 | |
| 19 mars 22 | Réservé Sélections | REPLI | France Angleterre à 21 H 00 |
| 26 mars 22 | R6 | R4 | |
| 2 avr 22 | REPLI | REPLI | |
| 9 avr 22 | R7 | R5 | |
| 16 avr 22 | Sélection des CD 1/2 Finale | | WEEK-END PAQUES |
| 23 avr 22 | Finale des terroirs | | Vacances scolaires de PRINTEMPS |
| 30 avr 22 | Finales des Sélections des CD | R6 | |
| 7 mai 22 | 16ème | REPLI | |
| 14 mai 22 | 1/8 ème | R7 | |
| 21 mai 22 | 1/4 FINALE | | ASCENSION le jeudi 26 mai |
| 28 mai 22 | | 1/4 FINALE | |
| 4 juin 22 | 1/2 FINALE | 1/2 FINALE | Pentecôte |
| 11 juin 22 | FINALE | FINALE | |